

Contribution pour une application des rectifications orthographiques de 1990 dans les publications du SNES-FSU

Trente-quatre ans après la publication au Journal Officiel des rectifications orthographiques de 1990 votées à l'unanimité par l'Académie Française, la mise en application de ces modifications orthographiques peine encore à entrer dans l'enseignement et dans la société. Cette réforme visait à supprimer des anomalies de l'orthographe française, des exceptions ou des irrégularités. Ces rectifications concernent un peu plus de deux-mille mots, soit en moyenne moins d'un mot par page d'un livre ordinaire, et souvent il s'agit d'un accent.

Par exemple, l'accentuation de mots tels que *règlementaire* ou *évènement*, avec l'emploi d'un accent grave au lieu d'un accent aigu, est revue pour correspondre à leur prononciation actuelle.

L'accent circonflexe sur les lettres *i* et *u* disparaît, sauf dans les formes conjuguées du passé simple ou quand il permet de différencier deux homonymes (*jeune / jeûne*, *sur / sûr* ou *du / dû*). On écrira donc *maitriser*, *connaître*, *aout*, *cout*...

Il s'agit aussi de franciser les mots empruntés aux autres langues, notamment en leur ajoutant un *-s* au pluriel : *des minimums* (vs *des minima*), *des vadémécums*, *des matchs* (vs *des matches*)...

On peut encore citer l'harmonisation dans l'écriture des nombres avec l'usage systématisé du trait d'union (ex : *trois-cent-vingt-deux* vs *trois cent vingt-deux*).

L'ensemble de ces rectifications tient en 4 pages téléchargeables ici : <https://www.orthographe-recommandee.info/miniguide.pdf>

Aujourd'hui, à grands renforts d'enquêtes PISA ou de la DEPP, des discours déclinistes se lamentent de la maîtrise défaillante de l'orthographe chez les élèves alors que la France est un des pays qui consacre le plus de temps à l'enseignement de la maîtrise de l'écrit. Faut-il s'en prendre à l'incompétence des enseignant·es ? Est-ce que le temps et la qualité des formations se révèlent insuffisants ? Manque-t-on de moyens matériels et/ou humains ?

Des chercheurs et chercheuses tel·les que Nina Catach, André Chervel, Les Linguistes atterrés¹ ou l'association *Études pour une Rationalisation de l'Orthographe Française d'Aujourd'hui* (ÉROFA)² ont largement réfléchi à ces questions.

Entre 1690 et 1835, la France compte en moyenne une réforme de l'orthographe tous les 12 ans. Depuis les lois Guizot de 1835, plus rien ou presque. Or, depuis le XVI^e siècle, on sait que les réformes de simplification et de rationalisation de la langue se sont toujours accompagnées d'une démocratisation de sa maîtrise écrite. La rationalisation de la graphie

¹ Nina CATACH, *Les Délires de l'orthographe* ; André CHERVEL, *L'Orthographe en crise à l'école* ; Les Linguistes atterrés, *Le français va très bien, merci* (<https://www.tract-linguistes.org>)

² <http://erofa.free.fr/>

L'accent sur les *i* et *u*

On sait que c'est principalement sur cette suppression de l'accent circonflexe sur les *i* et *u* que se cristallisent les résistances.

Remarquons que l'accent circonflexe ne donne, dans ces situations, aucune indication de prononciation (à la différence de son rôle sur les lettres *a*, *e* et *o*) mais qu'il a été employé en son temps, c'est-à-dire il y a des siècles, le plus souvent pour simplifier l'orthographe, en remplacement d'un *e* ou un *s* muets. On est ainsi passé de *vraiment* à *vraîment* puis *vraiment* sans difficulté. Pourquoi ne pourrions-nous pas passer tout aussi aisément de *connoistre* à *connaître* puis *connaître* ?

Thème C Fiche 9

n'est pas un abêtissement par simplification mais un processus d'élargissement de sa maîtrise à toutes les couches de la population et aux locuteurs et locutrices non-francophones. Le code écrit est avant tout un outil de communication. Sa complexification par des exceptions et des règles d'une inutile subtilité en fait un frein nuisible à sa maîtrise par le plus grand nombre. Dès lors, la rationalisation de l'orthographe répond à une nécessité de démocratisation des outils de communication.

Dans l'enseignement, plutôt que de s'attarder sur les bizarreries de l'orthographe, on pourrait améliorer les savoir-faire d'écriture conceptuelle et créative ainsi que de lecture. Ayons conscience que la complexité, la complexification de l'orthographe ont servi et continuent de servir, pour certain-es, d'arme de discrimination sociale. L'académicien François Eudes de Mézeray, en 1673, le disait explicitement : « l'ancienne orthographe [...] distingue les gens de lettres des ignorants et des simples femmes ». Fondée sur une sophistication byzantine, – pas même totalement maîtrisée par ses propres défenseurs et défenseuses –, l'orthographe française crée une insécurité linguistique de la forme aux dépens du sens.

Nous pensons que le SNES-FSU doit aujourd'hui adhérer aux rectifications orthographiques de 1990 en les mettant en application dans ses publications, en incitant à les utiliser et à les enseigner. Pour nous, il doit aussi, en cohérence avec son projet de démocratisation scolaire et sa nature de syndicat de transformation sociale, accompagner la réflexion actuelle sur d'autres réformes orthographiques à proposer pour la défense d'un partage facilité à une culture commune et démocratique.

Signataires : Laetitia BENOIT, Hamda EL KHIARI, Magali ESPINASSE, Sonia MELJAC, Sébastien QUÉNIART (groupe Lettres, secteur Contenus)